

BULLETIN

MUNICIPAL



N° 102

JUILLET 2025

EDITO

Madennaises, Madennais,

Le mandat touche à sa fin et je suis heureux des actions que nous avons menées à bien.

Nous avons pour projet au début de notre mandat, de créer un chemin pédestre et nous l'avons fait.

Nous avons pour projet de réaliser des travaux dans la salle des fêtes et nous l'avons fait.

Nous avons pour projet de rénover notre école et ça aussi, nous l'avons fait, sans oublier l'aménagement de l'étang avec divers jeux pour enfants, barbecues, tables et bancs et le site internet qui a été entièrement recréé !

Cette dernière année de mandat, est quant à elle particulière, elle est consacrée à un projet qui n'était pas prévu mais qui est né de la nécessité de mettre aux normes la mairie actuelle afin de la rendre accessible à tous. Des travaux de rénovation s'avérant trop complexes, le projet de construction d'une nouvelle mairie a vu le jour.

Et, s'il est mené jusqu'au bout, je vous présenterai ce projet qui me tient particulièrement à cœur, d'ici la fin de l'année.

Dans cette attente, nous travaillons à tout mettre en œuvre pour qu'il se réalise dans le respect des besoins et des capacités de notre commune.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Luc LECHEVESTRIER



INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET COMMUNAL 2025

Budget collectivité : Saint MADEN
71600

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
article	Chap	intitulé	observations	article	Chap	intitulé
002	002	résultat fonctionnement reporté	-	002	002	résultat fonctionnement reporté
	011	Caractères Générales	66 816,86			excédent
	012	Charge de perts et frais assimilés	40 000,00			3 572,00
	014	Atténuations de produits	6 500,00			84 500,00
65		Autres charges de gestion courante	74 647,00			37 878,00
						60 548,00
						20 650,00
66111		Charges Financières	271,35			-
67			200,00			-
681		provisions pour risque	200,00			
681	042	Dotations aux amortissements	4 000,00			
	023	Virement à la section d'investissement	56 413,70			
		TOTAL	247 148,00			247 148,00

INVESTISSEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
article	Chap	intitulé	observations	article	Chap	intitulé
001	RAR N-1	résultat investissement reporté	déficit	001		RAR N-1
						excédent
10		Dotations		1068		décision supplémentaire du Conseil
13		Subvention d'investissement		10222		afectation résultat de fonctionnement
16		Emprunts	6 989,87	13		FCTVA
		Total des opérations d'équipement		16		Taxe d'Aménagement
2112		Terrain de voirie	1 000,00	27		Subvention d'investissement
2157			1 928,00			Emprunts
203		Frais d'études de recherche et de développement	8 000,00	203	041	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion
204xxx		Subventions d'équipement versées	-	204xxx		Subventions d'équipement versées
2188		Autres installations, matériel et outillage	4 000,00	21xx		Immobilisations corporelles
			7 000,00	23xx		Immobilisations en cours
			79 423,34	28088	040	Amortissements des immobilisations
28xxx		Immobilisations corporelles		45		Chapitres d'opérations pour comptes de tiers
				49		Dépréciation des comptes de tiers
45		Amortissements des immobilisations (reprise)				Virement de la section de fonctionnement
49		Chapitres d'opérations pour comptes de tiers	500,00			Produits des cessions d'immobilisations
271		Dépréciation des comptes de tiers				
		TOTAL	109 839,21			TOTAL
						109 839,21

Monsieur Le Maire de Saint-Maden, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a offert ses vœux à la population, le dimanche 5 janvier 2025.

Le Maire n'a pas dissimulé sa joie devant l'énorme succès de la course cycliste, relancée en 2024, grâce au précieux concours de Dinan agglomération et de la Team Mégrit en rappelant qu'il n'y avait pas eu de course cycliste depuis 30 ans. Il en a profité pour féliciter le président du comité des fêtes nouvellement élu, Guillaume Gavioli, chargé de l'organisation de la logistique autour de cette manifestation et lui a donné la parole.

Il a également évoqué le projet éolien en précisant qu'il se ralliait à l'avis de la population, majoritairement opposée au projet d'implantation.

Christian Pédron, président de l'association « Bien-Être Et Paysages » (BEEP), a également pris la parole, en rappelant que l'association doit rester vigilante face à toute nouvelle tentative d'implantation (Cf bulletin de décembre 2024). Le risque, actuellement écarté, n'a pas pour autant définitivement disparu, malgré le ferme positionnement du conseil municipal contre ce projet.

Le Maire a d'ailleurs évoqué la consultation de la population en cours, dans le cadre de la définition des ZAENR (zones d'accélération des énergies renouvelables). Le but du positionnement de la population et de la municipalité est de déterminer quelles productions d'énergies sont acceptées sur notre commune. Notre territoire agricole et champêtre n'en n'est pas moins dénué d'intérêt ni de charme et nous devons le revendiquer.

Enfin, le maire n'a pas manqué de parler du projet de construction d'une nouvelle mairie, sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

Madame Marine LE MOAL et Monsieur Mickael CHEVALIER, Vice-Présidents à Dinan Agglomération étaient présents et sont également intervenus. Les maires ou représentants des maires des communes proches avaient répondu présent.

Les vœux se sont clôturés autour du verre de l'amitié et de l'excellente galette des rois préparée par la boulangerie COULOMBEL de Brusvily.



DES NOUVELLES DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE: Eclairage !

La première démarche a consisté à adhérer en mai 2024 à l'**ADAC 22** (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor) afin qu'elle puisse aider la commune à définir le projet souhaité (taille du bâtiment, nombre de pièces etc.).

C'est donc accompagnée de Madame LESCOUARCH', Architecte à l'ADAC que la mairie a lancé une consultation via un marché public, pour appel à candidature de maître d'œuvre, le 11 décembre 2024.

A l'issue de cette consultation qui s'est achevée le 14 janvier dernier, 20 candidats ont répondu à notre demande.

Suite à cela, la commission de sélection a dû faire un choix pour ne retenir que 3 candidats qui ont eu jusqu'au 11 mars 2025 pour remettre une esquisse sommaire, une note d'intention et un chiffrage (honoraires et coût du projet).

La commission s'est donc réunie le 30 avril dernier afin d'auditionner ces 3 candidats et s'est positionnée sur le projet présenté par le cabinet d'architectes **ENSEMBLE.S** afin de le soumettre au vote du Conseil municipal du 15 mai 2025, qui l'a accepté.

Le travail de ce cabinet va désormais consister en la réalisation de plans plus précis, en la définition exacte des choix de matériaux et en la consultation des différents corps de métiers qui devront intervenir dans la construction de ce bâtiment (maçonnerie, charpente, couverture, isolation, huisseries, etc.).

C'est à l'issue de ce chiffrage estimatif du coût total de réalisation des travaux, du montant des subventions que les différents organismes s'engageront à nous verser et après consultation auprès du Service de Gestion Comptable de Dinan, que le conseil municipal se positionnera sur la réalisation de la construction d'une nouvelle mairie.

RECENSEMENT

En 2026, Saint-Maden réalisera le recensement des habitants de la commune. Cette enquête se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 (plus d'information à venir sur le prochain bulletin).

TRANSPORT SCOLAIRE - INSCRIPTION - Rappel des dates

L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo est ouverte depuis le 2 juin 2025. Cette inscription s'effectue en ligne sur [breizhgo.bzh](https://www.breizhgo.bzh) (<https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/cotes-d-armor>). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2025.

Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 euros par famille sera appliquée.

La centrale d'appel BreizhGo au 02.99.30.03.00 est accessible du lundi au samedi de 8h à 20h.

CONCERTATION DU PUBLIC POUR LA DEFINITION DES ZAEnR : De quoi s'agissait-il ?

En décembre 2024, un courrier a été envoyé par la mairie, proposant à chaque concitoyen de donner son avis sur les propositions de définition des ZAEnR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) et ce, durant 3 semaines.

Dans le cadre de la crise climatique et énergétique actuelle, il a paru indispensable à l'Etat de déployer massivement des énergies renouvelables pour diminuer la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz) et lutter contre le dérèglement climatique.

Dans ce contexte, une loi nommée « loi APER », relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable a été publiée le 10 mars 2023. Cette loi propose aux collectivités territoriales (Dinan Agglomération pour nous) d'être à l'initiative de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables, c'est-à-dire, pour les élus locaux, de définir quelles énergies renouvelables ils acceptent sur le territoire et où les implanter.

Ces zones ainsi définies, permettent aux habitants des secteurs concernés de voir le temps d'instruction de leur dossier de demande d'installation d'énergie renouvelable, drastiquement diminué, sans pour autant qu'un avis favorable soit systématiquement rendu.

C'est pour cette raison que vous avez reçu un tableau sur lequel deux secteurs par nature d'activité ont été proposés.

Un secteur d'habitat résidentiel pour lequel il a été proposé l'implantation d'énergie solaire (photovoltaïque en toiture, ombrière, thermique et thermodynamique) avec production d'électricité et de chaleur. L'utilisation du bois-énergie/biomasse et la géothermie pour la production de chauffage.

Un second secteur d'entreprises agricoles et/ou artisanales proposant en plus de ce qui est proposé au paragraphe précédent, la récupération de chaleur (type nénuphar) sur fosse ou pour des technologies équivalentes.

A l'issue de la consultation 24 réponses ont été réceptionnées par courrier ou par mail. Les éléments synthétisés font ressortir :

- Un refus de l'implantation de l'énergie éolienne et de la méthanisation sur la commune,
- La peur de l'impact sur l'environnement, le paysage, la tranquillité des habitants, ainsi que la préservation de la qualité de vie (sonore et visuelle) sur la commune,
- Une demande des administrés pour mettre en place une étude de l'impact environnemental, visuel, sonore et autres, au cas par cas, avec consultation de la population pour les projets de taille importante (aidé par les services plus compétents de Dinan Agglomération),
- Une inquiétude concernant le profit financier, réalisé sur certaines installations qui ne doit pas dépasser la qualité de vie et environnementale de la commune,
- Une mise en avant des zones forestières de la commune permettant de développer le bois de chauffage pour avantager les énergies de type bois. La géothermie ne perturbant pas la qualité de vie des habitants est aussi mise en avant,
- Les énergies solaires en toiture et les énergies bois sont assez bien acceptées sur la commune.

De fait, le conseil municipal a validé par 9 voix pour (donc l'unanimité), les modalités de concertation du public et a défini comme zone d'accélération toute la commune pour les énergies renouvelables citées ci-dessous :

- Le photovoltaïque sur toiture
- La géothermie

Il a désapprouvé la proposition de zonage de développement éolien et de méthanisation proposé sur les cartes de Dinan Agglomération.

Il a accepté les cartes proposées par Dinan Agglomération concernant le photovoltaïque au sol et les ombrières de parking.

Répondre à cette concertation localement, a permis d'envoyer le message à l'Etat de ce que les madennais souhaitent, acceptent ou ne veulent absolument pas.

Sur une commune comme la nôtre où les risques d'implantation d'éoliennes restent forts, il était un devoir pour la municipalité de définir ses choix et attentes en matière d'énergies renouvelables, sans laisser l'état décider à notre place ! Puisque notre avis nous était demandé, il était important d'y répondre, sous peine de se voir imposer toutes sortes d'énergies, y compris l'éolien ! La vie d'un territoire ne se résume pas à business et haute finance...

QUELQUES TRAVAUX



Un ensemble table et bancs a été fabriqué par les fidèles bénévoles de la commune, afin d'équiper la cour de l'école de bancs et d'un endroit où les enfants de la garderie pourront, aux beaux jours, prendre leur goûter.

Le chemin du lavoir a été empierré en avril dernier, permettant aux propriétaires desservis de ne plus s'embourber dans ce terrain humide.



TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA TOITURE DE L'EGLISE

En janvier dernier, les travaux de réparation de la toiture de l'église ont été réalisés.



Suite à la constatation d'un décollement de la rive d'ardoises sur le pignon Ouest, laissant les infiltrations possibles, l'entreprise de couverture Guillou de CAULNES est intervenue pour y remédier. Un mouvement de charpente ou de maçonnerie de pignon en est peut-être à l'origine. Ce solin en ardoises a donc dû être presque entièrement refait de façon traditionnelle, contribuant ainsi à la préservation de ce bel édifice patrimonial madennais.

L'inquiétude demeure toutefois concernant l'évolution de la fissure apparue il y a quelques années (peu de temps après la réfection des joints de la maçonnerie) dans l'angle Sud-Ouest de l'édifice et bien visible sur la façade Ouest. Cette faille plus ouverte en haut qu'en bas, sans être pour l'instant catastrophique, semble toujours active et devra sûrement faire l'objet d'un diagnostic spécialisé pour en déterminer l'origine afin d'évaluer les modalités d'intervention et prévenir tout dégât majeur. La présence du pilier de renfort soutenant ce même angle, construit il y a fort longtemps, laisse à penser que l'origine du problème est très ancienne. Ce sujet devra tout de même être suivi de près en temps utile pour éviter le pire.



SENTIER DE RANDONNEE COMMUNAL

Conformément aux procédures engagées l'an dernier, la labellisation du sentier de randonnée communal est en marche.



Le 13 mai dernier, une visite de contrôle a été conduite sur la totalité du parcours des Virées Madennaises ». Deux responsables du comité départemental de la Fédération Française de Randonnée, Bernard Perrot et Daniel Lamotte, ont ainsi passé cette journée sur ces chemins, vérifiant la conformité du balisage et la qualité des circuits. Quelques améliorations de balisage ont pu être apportées ici ou là, pour le confort des randonneurs. Malheureusement, certains « indélébiles » bien mal inspirés se sont déjà empressés, sur un secteur, d'en vandaliser une partie qui devra bien évidemment être rétablie.



A terme, ce sentier communal va donc recevoir la labellisation officielle de la Fédération Française comme souhaitée depuis le lancement du projet. Des visites périodiques viendront s'assurer dans le futur du bon maintien des chemins réouverts et protégés, de leur entretien par la commune et de la visibilité du balisage.

Préalablement à cette journée, des travaux d'entretien général de début de saison avait été effectués par les habitués bénévoles motivés.



Au cours de l'hiver dernier déjà, le recépage d'une haie de rivage (noisetiers, saules, vieux peupliers, etc.) a été réalisé le long de la Vieille Rance, en conformité, faut-il le préciser, avec les règles et recommandations des techniciens de Dinan Agglomération. De nouveaux arbres de haut jet (chênes) ont même été plantés. Cette action de valorisation du bois permet, comme chacun sait, non seulement de limiter les embâcles dans le cours d'eau mais aussi de régénérer les végétaux qui repousseront très vite, vu l'énergie contenue dans leurs vieilles souches.

Faites découvrir sportivement notre territoire à vos familles et amis, randonnez !

Plaquettes disponibles en mairie et sur <https://saintmaden.fr/chemin-de-randonnee-communal/>
<https://www.cotesdarmor.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/les-virees-madennaises-saint-maden>
<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/522595-les-virees-madennaises>

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE

Nicolas VEVAUX, 55 ans, originaire de Plumaudan, Karine COSTERG, 51 ans, originaire de Savoie et son fils Titouan BOUCHET-COSTERG âgé de 12 ans sont arrivés à Saint Maden en juin 2024. Nicolas et Karine se sont rencontrés il y a une dizaine d'années en Savoie. Nicolas y était employé vigneron sur une exploitation viticole bio et Karine était animatrice auprès d'enfants. Il y a 7 ans, ils ont décidé de venir vivre en Bretagne. Ils ont tout d'abord loué une maison à St JUVAT au Bourgneuf puis au Perhouet par la suite.

Depuis Juin 2024, ils sont propriétaires de leur maison située au 607, la Réhaudais.

Karine, mère au foyer, s'occupe de son fils Titouan actuellement en 4ème au collège de Plouasne et fan de basket-ball, sport qu'il pratique assidument au Club de Dinan Basket. Par ailleurs, Karine suit des cours de modelage en argile, une passion qu'elle a depuis plusieurs années, ainsi que la randonnée qu'elle pratique avec une amie et s'inspire du topo-guide de Dinan Agglo pour randonner sur le territoire.

Nicolas, lorsqu'il est arrivé en Bretagne avait le souhait d'être facteur. Il a effectué des remplacements sur tout le secteur de Dinan pendant plusieurs années. Il y a 1 an, souhaitant un travail ayant des horaires lui laissant du temps libre pour vivre ses passions, il est devenu conseiller clientèle en œnologie au rayon vins du Centre Leclerc de Dinan.

Passionné de musique, il joue de la contrebasse et du violon. Nicolas possède une maison familiale à Plumaudan où il peint : son autre passion. Il y a fait son atelier de peinture. Il expose également son travail, notamment à Cancale, lieu de sa dernière exposition.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



ORGANISATION DES CLASSES 5



Le RDV est donné le Samedi 13 Septembre à 11h30 à la salle des fêtes de Saint Maden.

Cette tradition, souvent associée à la fête des conscrits, perdure dans de nombreuses régions de France avec plus ou moins d'importance. Pour l'occasion, sur notre commune, deux bénévoles, se sont mobilisés pour éplucher les listes électorales et registres, procéder à l'envoi des invitations aux personnes concernées (adresses, dépôt dans les boîtes aux lettres) et coordonner au mieux l'animation complète de la journée.

La fête des classes permet de rassembler toutes les générations, de toutes classes sociales et aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les anciens.

Les organisatrices de cette fête, espèrent que de nombreux « classards » inviteront leur famille et leurs amis pour poursuivre les festivités à l'étang de la Gravelle avec la guinguette du Comité des fêtes qui propose un « moules ou saucisses/Frites », fromage, dessert sur réservation.

Infos et réservation auprès de Céline CARDOSO 07-88-62-94-55 et Harmonie FIXOT 06-09-14-29-65

NOS PRODUCTEURS LOCAUX



Quelques changements sur les jours de marché des Jardins de la Tisonnais.

Les mardis de 16h à 19h en vente directe à la ferme avec le pain du fournil de Saint Maden et le miel de Fleur de jour.

Les vendredis de 17h à 22h à l'étang de la Gravelle avec les galettes de Ladies'Ga'Galette et le bar ambulant O'kamalad.

En dehors de ces horaires, il ne faut pas hésiter à nous contacter pour vos commandes.

Nous faisons des paniers hebdomadaires en retrait à la ferme.

Pour suivre les infos des Jardins de la Tisonnais :

www.latisonnais.fr Facebook facebook.com/jardinstisonnais

Tel 0698373653

Bonjour à tous,

Je me présente pour ceux qui ne me connaissent pas : je suis Jo, une Italienne arrivée en Bretagne par hasard il y a quinze ans !

Après des années d'expérience en cuisine, j'ai finalement décidé de faire déguster les vraies pizzas et les plats traditionnels de mon terroir.

Quelle belle aventure !



Apporter l'authenticité de la cuisine italienne à Saint Maden est une mission gourmande et passionnante ;

la pizza napolitaine avec sa pâte moelleuse et ses bords dorés,

les lasagnes fraîches et d'autres trésors culinaires authentiques et savoureux.

L'idée est de diversifier les plats en intégrant également des desserts et biscuits typiques du sud de l'Italie. Cette offre évoluera au fil du temps. Je les préparerai ponctuellement, pour le plaisir des gourmands et afin d'offrir une expérience toujours plus authentique.



Téléphone 06 52 33 16 39

mail@joligusto.fr

www.joligusto.fr

227 La Frulais - Saint Maden



*Chaque samedi soir, entre 18h30 et 20h30,
nous préparons les pizzas et desserts à emporter.*

Les commandes peuvent être envoyées du lundi au vendredi, par SMS ou e-mail en précisant : votre nom, le type et la quantité de pizzas ou desserts et l'heure à laquelle vous souhaitez venir les chercher.

Cette année scolaire 2024-2025 s'achève avec actuellement 50 élèves.

Voici quelques informations sur la rentrée de septembre 2025 :

- L'effectif prévisionnel pour notre R.P.I serait de 47 élèves répartis de la façon suivante : 27 élèves en maternelle-C.P. et 20 élèves en C.E. -C.M.
- La rentrée des classes aura lieu **le lundi 1^{er} septembre**.

Voici les projets et les actions de ce semestre dont certains étaient communs aux deux écoles :

- Le lundi 13 janvier, dans le cadre des Jacobambins, l'école de Guenroc a assisté à un spectacle « Doggo » à la salle de spectacles SolenVal de Plancoët. Les élèves de Saint-Maden ont assisté à une représentation au théâtre des Jacobins de Dinan de « Soleo », spectacle de percussions corporelles et de musique sur le monde du travail rappelant « Les temps modernes » de Chaplin...Deux très beaux moments ! Les entrées étaient prises en charge par l'Association de parents d'élèves et les transports par Dinan Agglomération.
- La traditionnelle photo de classe a eu lieu le vendredi 31 janvier. C'est Raphaël Girszyn, photographe de Saint-Juvat, qui a réalisé les photos de classe et les portraits des élèves.
- Le vendredi 7 février, les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de passer une journée au collège de Plouasne dont ils ont gardé un très bon souvenir. Cette journée leur a donné envie, pour la majorité d'entre eux, d'aller au collège.
- Participation aux projets « Cin'Ecole » pour les élèves de Maternelle-C.P. et « Ecole et cinéma » pour les élèves de C.P./C.E./C.M. Ainsi, chaque classe a pu bénéficier de trois séances durant cette année sauf les élèves de C.P. qui ont eu la chance d'assister à six séances.
- De même, le Foyer Rural de Saint-Maden organise chaque année, dans le cadre de la fête du court-métrage, une soirée de visionnage de courts métrages. Les membres de l'association, dont Stuart et Gabrielle et Sandrine Cressant (la maman de Selma et de Prune) ont proposé à nos deux écoles d'assister à la projection de courts-métrages, le vendredi 21 mars à la salle des fêtes de Saint-Maden. Tous ces films étaient adaptés à l'âge de chaque enfant et l'organisation de cette matinée était une fois de plus parfaite. Tous les enfants étaient très heureux de pouvoir partager ces moments de culture... Un grand merci à tous les bénévoles pour cette belle escapade !
- Dans le cadre du « Mois du doc », les enfants de CE2 et de CM2 ont participé à un atelier de création de court métrage. Cette activité est à l'initiative du foyer rural. Eloïse Ladan, de l'Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne, accompagnée de bénévoles du foyer rural, est intervenue deux heures dans la classe. Le résultat a été la production de plusieurs courts métrages sur le thème de ceux qu'on aime. Ils ont été présentés aux enfants du RPI le 21 mars ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont déplacées pour le festival du court-métrage le samedi 22 mars à Saint-Maden.
- A l'école de Guenroc, lors de la garderie du soir (assurée par Lennie et lorsque les effectifs ne sont pas trop élevés), Claire Monteil, maman de Juliette, vient bénévolement aider les enfants à semer des graines dans notre potager.
- A l'école de Saint-Maden, les enfants ont été accompagnés par Houria (maman d'une ancienne élève) pour poursuivre le travail, commencé les années passées.
- A l'école de Saint-Maden, avec l'arrivée du printemps, la classe a repris ses activités de jardinage avec Houria, (maman d'une ancienne élève).

Gilles, le papa de Zoé nous a très bien accueillis dans ses serres de la Tisonnais, où les élèves ont semé des graines de courges. Il nous a même prêté une parcelle à proximité de ses serres pour y replanter nos jeunes pousses. Après un vote, ce morceau de terrain s'appelle « Le jardin des p'tites courges ». Enfin, chaque élève pourra venir, en autonomie, arroser le jardin des p'tites courges pendant les grandes vacances et même après.



- Aboutissement du projet « Robots » : Les élèves de Saint-Maden ont réalisé un décor avec l'aide de Coralie (maman d'Alana). Sur ce décor, ils ont programmé un robot afin de raconter une histoire qui a été enregistrée et filmée par Bertrand Posnic (conseiller pédagogique). Les familles ont pu apprécier le résultat sur un site protégé dédié à l'évènement. Merci à Coralie et à Bertrand pour leur participation à ce projet.

- Les élèves de C.P.-C.E.-C.M. ont participé à dix séances de natation à la piscine des Pommiers à Léhon (du lundi 13 janvier au jeudi 27 février).
- Les séances de sports à la salle de Caulnes avec Romain Créno et Fabien Burel ont eu lieu du mardi 5 novembre 2024 au mardi 1^{er} avril 2025.

- La rencontre sportive entre l'école de Guenroc et l'école maternelle de Plouasne a eu lieu le jeudi 26 juin à la salle omnisports de Plouasne.



- Le samedi 21 juin à l'étang de Saint-Maden a eu lieu notre troisième représentation de notre chorale itinérante. Ce beau moment n'aurait pas pu voir le jour sans Mélanie et Bruno (parents de Noé) et Thibaut (papa de Selma et Prune), nos talentueux parents musiciens qui ont pris de leur temps libre pour faire répéter les enfants, sans oublier Gurvan, nouvelle recrue en tant que batteur. Le groupe s'est étoffé aussi de deux musiciens en herbe : Selma à l'accordéon et Noé à la flûte traversière ! Un grand merci !! Un univers musical très varié était proposé : des Cactus de Jacques Dutronc aux Enfantastiques... Un pique-nique et une kermesse ont suivi et ont été une belle réussite grâce à l'organisation sans faille de l'association de parents d'élèves.



- En lien avec la classe découverte qui a eu lieu à Belle-Isle en Terre du lundi 7 au vendredi 11 octobre 2024 (thème portant sur le cycle de l'eau et l'eau des rivières) et afin de finaliser ce beau projet, les deux classes ont passé la journée du 1^{er} juillet à la mer à Dinard. Activités sportives au parc du Port Breton, concours de châteaux de sable...étaient au programme ! Une belle journée pour clore cette dernière semaine de l'année scolaire.



- Afin de terminer cette année scolaire, les enseignants, les élèves, les parents ont pu se retrouver autour d'un pique-nique, le dernier jour de classe à l'école de Guenroc, le vendredi 4 juillet.

Depuis le lundi 5 janvier, Laurine Pommier a assuré un service civique au sein de l'école de Guenroc. Malheureusement, cet emploi ne pourra être reconduit pour l'année scolaire 2025-2026 car ce sont des missions de 6 à 10 mois non renouvelables. Un grand merci pour son aide qui a été très précieuse. Nous espérons que cette expérience sera formatrice pour son futur projet professionnel !

Un autre départ est celui de Yann qui a assuré avec bienveillance et professionnalisme le remplacement de Valérie ayant accepté un poste de Conseillère Pédagogique à l'inspection de Dinan. Son poste étant renouvelé pour la prochaine année scolaire, nous sommes dans l'attente de la nomination d'une nouvelle enseignante ou d'un nouvel enseignant.

Enfin, un grand merci à notre association et à nos deux municipalités qui répondent toujours favorablement et activement à nos sollicitations ainsi qu'à tous nos accompagnatrices et accompagnateurs !

Lidia et Lennie se joignent à nous pour vous souhaiter à toutes et à tous, par avance, de très belles vacances.

Marie-Christine et Yann

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL



Bonjour à toutes et à tous,

Voici les dernières actualités du Foyer Rural, qui confirme une fois de plus le dynamisme de notre territoire.

Lors de l'assemblée générale en janvier dernier, les membres du bureau ont été réélus aux mêmes postes :

Gabrielle Anderson reste Présidente, Sandrine Cressant Trésorière, et Carine Quemerais Secrétaire de l'association qui compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents.

L'atelier couture et le book club initiés en 2024, poursuivent leurs activités :

– **atelier couture (5€ la séance) :**

Catherine Dauby retrouve les amateurs et les amatrices de machines à coudre chaque 2ème mercredi du mois à l'école de Saint-Maden (17h-19h). Catherine met son expérience de couturière professionnelle au service des novices ou des personnes plus expérimentées, pour leur permettre de réaliser les pièces de leur choix.

– **book club (gratuit) :**

Les amateurs et amatrices de livres se retrouvent tous les 2 mois à l'école de Saint-Maden, (3ème jeudi du mois), de 20h30 à 22h. Il n'est pas obligatoire de venir à toutes les séances car ici, pas de lecture imposée : chacun.e vient quand il ou elle peut, avec un ou plusieurs livres à faire connaître et à prêter. Moment convivial garanti autour d'une bonne tisane !

En février, Marie-Laure Ducroz a animé un 1er atelier découverte du **bien-être par les cristaux**, qui a réuni une quinzaine de participant.es. Du fait du succès de cette session, des séances de méditation sont depuis régulièrement organisées.

Prochainement, Sandra Douceré proposera également un **atelier naturopathie**. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressé.e.

Rendez-vous annuel depuis 10 ans maintenant, la **fête du court-métrage** s'est tenue fin mars à la salle des fêtes de Saint-Maden. Comme toujours, il y en avait pour tous les goûts : des films

pour les plus jeunes, des films drôles, des films plus graves... Avec, comme à chaque fois, une buvette et un food-truck pour débriefer rassasier et hydrater !


Les cours de yoga à Saint-Maden (le samedi matin) et à Caulnes (le lundi soir) se portent très bien. Mélanie Guérin aura rassemblé 45 adhérent.es sur la période sept. 2024 - juin 2025, qui s'est achevée avec un sympathique pot de fin d'année. Rendez-vous au forum des associations de Caulnes en septembre prochain pour inscriptions ou réinscriptions.


La participation du Foyer Rural au **Mois du doc** sera reconduite le 29 novembre prochain à la salle des fêtes de Saint-Maden. Nous ne pouvons pas vous en dire plus pour l'instant : la sélection du documentaire est en cours, par un petit groupe de bénévoles attentif et concentré !

Le Foyer Rural est impatient de reconduire sa participation à la **Guinguette Solidaire**, qui animera le centre-ville de Dinan en décembre prochain, à l'initiative de Bruno Allera. Cette fête (musicale, ludique, créative) aura lieu un samedi mais en amont, c'est un collectif de 90 bénévoles (individuels, institutions, associations...) qui tisse la toile qui lui servira de cocon. Le Foyer rural en fait partie et organisera pour l'occasion un atelier de fabrication de masques. Ces masques serviront de décor au site de la guinguette en décembre mais pourront ensuite être récupérés par chaque participant, ainsi que nous avons procédé pour les lanternes en papier et les guirlandes de tissu les années précédentes.

Vous être intéressé.es par les activités du Foyer Rural ? Vous avez des idées ? Des envies à proposer ? N'hésitez pas à nous contacter.

 foyer.rural.saint.maden@gmail.com

 06.30.95.39.43

 Foyer Rural de Saint Maden

 Foyer Rural Saint-Maden

A très bientôt,

Le bureau du Foyer Rural.





Avec un printemps sous le soleil, une superbe année scolaire se termine pour les enfants, et l'association des parents d'élèves s'est donnée à 200 % pour conduire les événements marquants de l'année, mais aussi pour se réinventer avec les goûters/ateliers tout au long de l'année.

Bilan de l'année scolaire 2024/2025 : une année sous le signe de l'innovation et de la convivialité

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, nous pouvons constater avec satisfaction que l'Association des Parents d'Elèves (APE) a travaillé avec énergie et créativité pour rendre cette année inoubliable pour nos enfants. Les événements marquants se sont succédés et les innovations ont été nombreuses.

Les missions de l'APE : financer les projets des écoles GUENROC et St MADEN

L'APE a pour objectif principal de collecter des fonds pour financer divers projets dans nos deux écoles. Parmi ces projets, citons :

- Les abonnements à des journaux éducatifs tels que "Le Petit Quotidien" et "Un jour Une Actu"
- Une partie des coûts de transport pour les sorties cinéma et autres activités culturelles
- Les places de spectacle pour les Jacobambins au Théâtre en Rance
- Le voyage scolaire annuel de fin d'année, qui a eu lieu du 7 au 11 octobre cette année (tous les 4 ans)
- Les cadeaux de Noël, notamment des livres et des calculatrices pour les CM2
- Les divers besoins des enseignantes, qui ont pu bénéficier de nombreux équipements neufs, tels que des vélos pour l'école de Guenroc, des jeux et du matériel de jardin

Un financement régional providentiel

Nous avons eu la chance de bénéficier d'une subvention régionale pour le voyage scolaire 2024, d'un montant de 4320 euros. Cette aide précieuse a permis de soulager les finances de l'APE et de donner un nouvel élan à nos projets. Ainsi, nous avons pu rénover les équipements vieillissants des écoles et offrir de nouvelles ressources aux enfants.





Grâce à cette subvention, nous avons pu utiliser les fonds de l'ape pour remettre à jour les équipements vieillissant des écoles, vélos, jeux et de nombreux autres équipements sont donc arrivés dans les écoles pour la plus grande joie des enfants. Concernant les vélos, nous remercions l'association Evrannaise Pignon sur roue qui nous les a vendus pour une somme très modique.

Des événements fédérateurs

La **soirée galette/crêpes** à Guenroc a une fois encore enchanté les participants, grâce à l'implication des bénévoles - y compris nos jeunes servants, toujours aussi motivés.

Quant aux **mini-ateliers**, nouveauté 2025, ils ont conquis petits et grands, comme en témoigne l'ambiance chaleureuse des rencontres jeux de société à Saint-Maden (merci à *Fleur de jour* pour le prêt des jeux).

L'après-midi fabrication des jeux en bois pour la kermesse a dépassé nos attentes. Beaucoup de personnes sont venues. Merci à Domino pour le don de matériel et le prêt de ses machines professionnelles, nous avons réussi à fabriquer 5 jeux au total qui ont été testés le jour de la kermesse.



Une vraie réussite avec la bonne humeur, et comme à chaque atelier un bon goûter au bout avec l'équipe des tourneuses de crêpes



Le **chant choral** du 21 juin autour de l'étang de Saint-Maden restera gravé dans les mémoires. Sous la direction de Thibaut Galmiche, Bruno et Mélanie Guérin et Mathieu Quemeneur, les enfants ont offert un spectacle itinérant poétique, couronné par une finale collective accompagnée de musiciens.

Gâteaux, jeux (parcours sensoriel, pêche à la ligne...) et une scène ouverte ont prolongé la magie de cette journée.



Gâteaux, crêpes, sandwichs pour la restauration et de nombreux jeux pour les enfants dont un parcours sensoriel, des boîtes à toucher, un coin maquillage, une pêche à la ligne ainsi qu'un chamboule tout !

Cette année, les jeux en bois, la scène ouverte de l'après-midi, la mini tombola sont autant de petites choses qui ont permis à la fête de se prolonger et de clore cette belle année scolaire. Une formule qui plaît et qui donne de la motivation pour continuer pour l'année qui vient.

Une organisation responsable et solidaire

L'APE s'efforce de travailler avec des fournisseurs locaux et bio autant que possible, même si cela implique une légère hausse des tarifs. Nous remercions chaleureusement nos collaborateurs qui nous font des tarifs préférentiels.

Les jardins de la tisonnais à Saint Maden, la boulangerie de Brusvily, Tessier, les saucisses végétales des Saisissantes à Lanvally, la bière de chez Carabo à Saint Judoce, les pâtes de Sarra'zen.

Hommage aux bénévoles

Un grand **repas festif** sera organisé cet été à l'étang de Saint-Maden pour remercier celles et ceux sans qui rien ne serait possible.

Et maintenant, cap sur l'année 2025/2026 !

Pour l'année prochaine, nous visons à poursuivre les initiatives réussies cette année, à alléger la pression sur les événements et à renforcer les liens entre les enfants, les parents et l'association. Les "mini-ateliers" et les goûters devraient continuer à être des moments forts de l'année scolaire.

Nous sommes convaincus que, grâce à la mobilisation de tous, nous pourrions continuer à offrir à nos enfants des expériences enrichissantes et des moments de convivialité inoubliables.



La Tartif'

Nous avons organisé notre 1^{ère} soirée Tartiflette le 1^{er} février dernier. Merci à tous les participants. Nous avons affiché COMPLET pour cette première édition avec 100 couverts sur place, 50 à emporter. Whaouu !

Nous sommes hyper contents de l'engouement autour de cette soirée. Fiers de notre succès, nous reviendrons évidemment l'année prochaine pour remettre le couvert. Encore merci à tous !



La fête des Madennais

L'étang de la Gravelle étant déjà réservé, rendez-vous le 20 juillet à l'école de Saint Maden pour la traditionnelle

 *Fête des Madennais* 

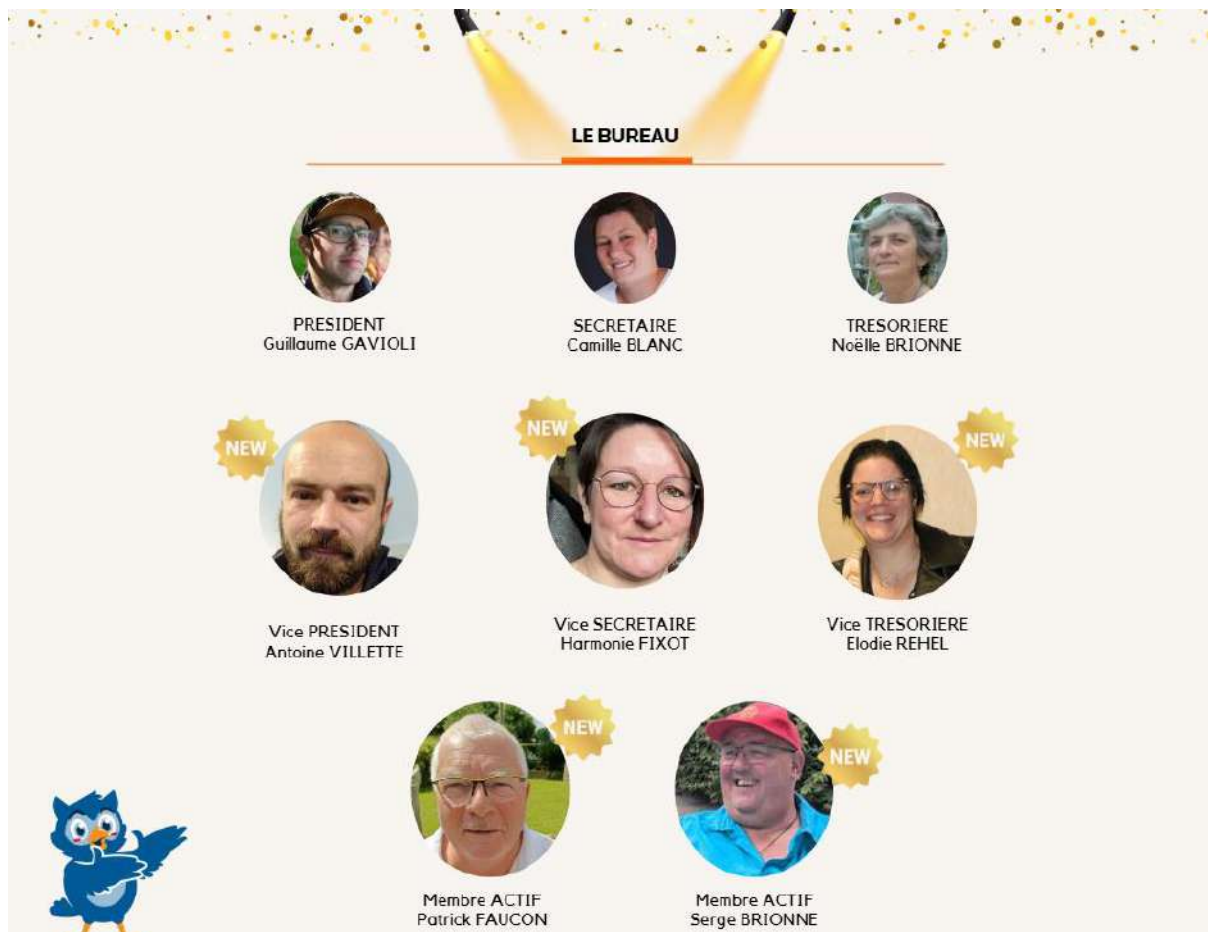
N'oublie pas ton sourire, et c'est parti pour une journée de cohésion pour partager tous ensemble. Tu peux ramener des jeux, ton pic nic, ta gourde, ... Tous ce qui te fera plaisir pour passer une bonne journée.

Le renouvellement du bureau

Une assemblée générale a eu lieu en mai afin de constituer un nouveau bureau. Nous sommes ravies d'accueillir au comité des fêtes nos nouveaux membres.

Grâce à cela, à leurs idées, leurs petits bras, et surtout leur envie de faire vivre notre commune, nous pourrons imaginer les choses en mieux. Merci !

Bienvenue à vous, nous vous souhaitons plein de belles choses à nos côtés.



La Guinguette

Forts de notre nouvelle équipe, nous organisons une guinguette qui aura lieu le **13 septembre**. Les modalités ne sont pas encore tout à fait finalisées. Nous reviendrons vite vers vous pour les réservations avec nos bénévoles.

Retenez cette date.

De la musique, un petit moules-frites...

Et pourquoi pas, un petit vin blanc, qu'on boit sous les tonnelles...



ON COMPTE SUR VOUS !



L'association « Bien-Être Et Paysages » (BEEP) a été créée en décembre dernier en réaction à la révélation fortuite d'un projet d'implantation d'un parc éolien sur notre commune à proximité immédiate du site de loisirs de la Gravelle.

Depuis, la situation a heureusement quelque peu évolué. Face à une bonne prise de conscience et la réaction de nombreux citoyens concernant les divers risques et nuisances encourus précédemment évoqués (nuisances multiples visuelles, sonores, impact environnemental, dévaluation immobilière, troubles sur les élevages agricoles environnants, risques personnels pour les propriétaires bailleurs...), et conscient de l'inopportunité d'une telle implantation dans cette zone, le conseil municipal s'est prononcé en votant deux délibérations successives en janvier contre tout projet d'implantation de parc éolien sur notre territoire communal (délibérations visibles en ligne sur le site internet de Saint-Maden). On ne peut que se féliciter d'une telle prise de position des élus en la circonstance, écartant de fait ces impacts majeurs redoutés. Un message clair a ainsi été envoyé aux autorités préfectorales, au développeur éolien ainsi qu'aux propriétaires et fermiers des parcelles convoitées.

Par la suite, en février, la sous-Préfète a reçu en réunion à Dinan le président du Comité de Sauvegarde du Pays Breton, Mr Hubert Bouan. Nous avons également été invités à participer à cette rencontre. Mme Moreau s'est ainsi montrée très attentive aux arguments développés par les uns et les autres concernant ces projets et leurs conséquences locales. Deux requêtes lui ont été adressées :

- 1- Demande d'un moratoire sur les implantations de parcs éoliens dans les Côtes-d'Armor (département et région Bretagne déjà largement dotés)
- 2- Demande réitérée de l'extension de distance de 500 à 1000 mètres de toute habitation pour toute future implantation de parc éolien, compte tenu de la hauteur croissante de ces engins (200 m et plus encore).

L'avenir reste incertain évidemment concernant ces problématiques énergétiques comme chacun le sait. Par conséquent, il convient de rester très vigilant sur la durée pour ne jamais se voir imposer par surprise voire par ruse, ce qu'une majorité de citoyens refusent pour de multiples raisons. Rien n'est jamais acquis, l'expérience le démontre à chaque instant. Les opérateurs ne manquent pas d'imagination, d'influences et manipulations pour extorquer au besoin les signatures nécessaires à leurs seuls investissements et intérêts financiers purs et durs. Peu leur importe ce qu'il adviendra des potentielles victimes de leurs agissements inconséquents tant en cours d'exploitation que lorsque ces sociétés auront disparu du paysage, laissant sans vergogne leurs géants de béton, d'acier et autres multiples composites en héritage dans notre cadre de vie...

Bien sûr, nous remercions sincèrement tous les adhérents BEEP de la première heure pour la confiance accordée et le soutien à l'objectif poursuivi ici à Saint-Maden. Nous invitons ceux qui le souhaiteraient à nous rejoindre également. L'association entend veiller aussi longtemps qu'il le faudra pour préserver les intérêts de tous en la matière.

Enfin, l'association BEEP ayant vocation à perdurer, les idées de chacun sont les bienvenues dans cette perspective en vue de promouvoir tout sujet lié aux valeurs initialement défendues (activités thématiques spécifiques, sorties nature, etc). L'appel est lancé, à vos bonnes suggestions et initiatives !

Bonnes vacances à tous.

Contact - Courriel : beep22350@gmail.com - Téléphone : 0679715739

Pour rappel, la commune de Saint-Maden adhère au PNR depuis sa création. Comme à peu près tous les 2 mois, le syndicat mixte du parc naturel s'est réuni le 1^{er} juillet 2025 à la salle des fêtes de Tréfumel.

Les sujets proposés concernaient les actions en cours au 1^{er} semestre d'existence effective du parc.

Beaucoup d'actions sont lancées par le syndicat depuis sa mise en route au 1^{er} janvier dernier dont voici quelques-unes évoquées ci-dessous :



- ✓ Un travail sur la biodiversité avec la création de mares, l'installation de nichoirs dans les communes, des plantations de haies... Un suivi d'espèces remarquables est également en cours (muscardins, loutres, anguilles etc.) afin de mieux les préserver, il a été rappelé que le parc a vocation « à encourager les pratiques de biodiversité auprès des publics »,
- ✓ L'accueil de la biodiversité dans les espaces d'entreprises et la poursuite de la démarche sur le tourisme durable,
- ✓ La lutte contre la datura stramoine est toujours d'actualité. La poursuite de travaux sur la biodiversité sur les exploitations agricoles (plantations de haies, préservation de mares non subventionnées par Breizh bocage...),
- ✓ Des conseils sont prodigués aux agriculteurs qui le souhaitent par un agent qui vient d'être recruté et notamment l'accompagnement sur des aménagements futurs,
- ✓ La volonté de préparer la requalification des entrées de villes concernant l'affichage publicitaire,
- ✓ La préparation et l'accompagnement des villes sur la désimperméabilisation des espaces urbains (places goudronnées/bétonnées...) ; la co-conception et la renaturation des cours d'écoles financée par des fonds européens (FEDER),
- ✓ Sur le littoral, la poursuite du suivi des herbiers de zostères sur l'archipel des Ebiens avec pour Saint Jacut de la Mer, Lauréate du concours national « Missions nature » pour la somme de 60000 €,
- ✓ Des programmes éducatifs gratuits sont proposés aux enseignants de primaires pour la rentrée 25/26.

Le PNR a été sollicité pour participer à un projet de coopération européenne pour « améliorer la biodiversité nocturne » en utilisant des mesures intégrées, innovantes pour modérer la lumière artificielle la nuit, avec à la clé, une aide de 84000 €.

Vous pouvez constater que les tâches sont nombreuses, le démarrage des actions est rapide et efficace et déjà concret pour certaines actions.

De plus, la date de la Fête du Parc a été fixée aux 11 et 12 octobre 2025 au Minihic sur Rance où tout un chacun est invité à y participer.

De plus, les communes adhérentes au Parc vont recevoir gratuitement 2 panneaux de signalisation que la commune ne manquera pas d'ajouter sous les panneaux de noms de la commune « Commune du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude », afin d'éviter la multiplication de panneaux.

Enfin, il a été rappelé que, pour une participation de 1€ par habitant et par an en 2024 (238 €) et 2€/an/habitant en 2025 (476 €), Saint Maden va recevoir de l'Etat pour son adhésion au PNR la somme de 3722 € (238 habitants dénombrés). Cette somme normalement prévue pour « financer les actions à destination de la biodiversité » dans nos communes, ne sera pas pour autant vérifiée dans son utilisation.

Gageons que la municipalité saura en faire bon usage en ce sens précisément !

INFORMATIONS DIVERSES

PanneauPocket : un nouvel outil de communication au service des habitants de Saint-Maden

La mairie de Saint-Maden s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Saint-Maden diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Alors, n'hésitez plus à nous faire part de vos demandes de mise en ligne via un mail adressé à la mairie : mairiestmaden@wanadoo.fr une dizaine de jours avant l'évènement.

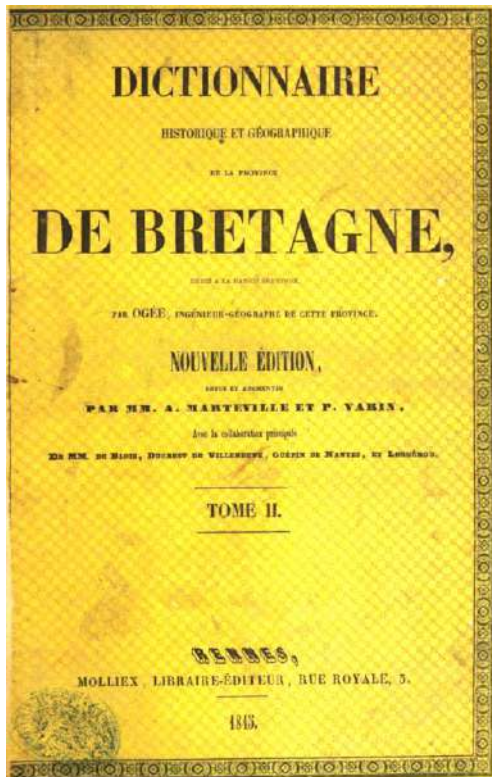
Partenaires officiels



SAINT-MADEN : UN COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO...

Dans des temps déjà lointains où les sources d'informations locales étaient plus que parcimonieuses et quelque peu « décalées » à nos yeux désormais, il était tout de même parfois possible d'accéder à certaines publications. Ainsi peut-on lire un court article, consacré à la description de notre commune (située à 2 lieues $\frac{3}{4}$ de Dinan, est-il précisé), compilé dans le nouveau dictionnaire historique et géographique de la province de BRETAGNE (page 778), dédié à la nation bretonne et édité en 1845 par un certain Ogée, ingénieur géographe de cette province.

Retour en arrière !



Saint-Maden ; sur la rivière de Rance ; à 7 l. $\frac{1}{4}$ au S. de Saint-Malo, son évêché [aujourd'hui Rennes] ; à 8 l. de Rennes, et à 2 l. $\frac{3}{4}$ de Dinan, sa subdélégation et son ressort. Cette paroisse relève du roi, et compte 550 communiants ; la cure est à l'alternative. Le territoire, couvert d'arbres et buissons, renferme des terres en labour cultivées avec soin, des prairies et quelques petites landes ; il produit beaucoup de cidre. La Houssaye, haute-justice, appartient à M. Lambert.

SAINT-MADEN : commune formée de l'anc. par. de ce nom ; aujourd'hui succursale. — Limit. : N. Saint-Juvat ; E. et S.-E. Tréfumel, Plouasne, la Rance, rivière ; S. Guenroc ; O. Plumaudau. — Princip. vill. : la Motte, la Bigotais, Métairie-d'Enhaut, Métairie-d'Embas, la Houssaie, la Haute-Houssaie, la Secherie, la Ville-au-Mée, la Tisonnais, la Frulais, la Réchaudais, la Ville-Pinot. — Superf. tot. 631 hect. 72 a., dont les princip. div. sont : terres lab. 462 ; prés et pât. 73 ; bois 18 ; verg. et jard. 13 ; landes et incultes 33 ; sup. des prop. bât. 4 ; cont. non imp. 28. Const. div. 152 ; moulins 3 (à eau, des Rosays, de la Houssaie, de la Rance). Saint-Maden n'a un desservant que depuis 1824 ; antérieurement, elle était réunie, pour le culte, à Guenroc. Ce territoire est exactement cultivé, mais le sol, aussi facile à s'humecter que prompt à se dessécher, n'est pas favorable aux céréales ; la Rance est bordée de belles prairies. — Il y avait autrefois, au Fontenay, un assez joli étang ; il a été desséché et mis en labour. — Géologie : schiste talqueux. On parle le français.

ET EN PLUS CLAIR :

SAINT-MADEN : commune formée de l'ancienne paroisse de ce nom, aujourd'hui succursale. - Limites, Nord Saint-Juvat, Est et Sud-Est Tréfumel, Plouasne, la Rance, rivière ; et Guenroc ; Ouest Plumaudau. Principaux villages : la Motte, la Bigotais, Métairie-d'en Haut, Métairie-d'en Bas, la Houssaie, la Haute-Houssaie, la Sècherie, la Ville-au-Mée, la Tisonnais, la Frulaie, la Réchaudais, la Ville-Pinot. Superficie totale 631 hectares 72 ares, dont les principales divisions sont : terres labourables 462 ; prés et pâtures 73 ; bois 18 ; vergers et jardins 13 ; landes et incultes 33 ; superficie des propriétés bâties 4 ; contenances non imputée 28. Constructions diverses 152 ; moulins 3 (à eau, des Rosays, de la Houssaie, de la Rance). Saint-Maden n'a un desservant que depuis 1824 ; antérieurement, elle était réunie, pour le culte, à Guenroc. Ce territoire est exactement cultivé, mais le sol, aussi facile à s'humecter que prompt à se dessécher, n'est pas favorable aux céréales ; la Rance est bordée de belles prairies. - Il y avait autrefois, au Fontenay, un assez joli étang : il a été desséché et mis en labour. - Géologie : schiste talqueux. On parle français.

C'était il y a 180 ans tout juste...

Le Dictionnaire de Bretagne d'Ogée se termine par la note suivante, que nous devons à la fidélité historique de reproduire :

M. Ogée se fait un plaisir de déclarer ici que le Dictionnaire de Bretagne a été rédigé par M. Grélier, jeune homme de vingt-cinq ans, maître ès-arts en l'Université de Nantes, et actuellement chargé de l'arrangement des Archives de l'Hôtel et Communauté de la même ville.

ADRESSES UTILES

GENDARMERIE NATIONALE CAULNES

Tél : 02.96.83.90.17
Horaires d'ouverture :
Mardi et jeudi :
08H00-12H00/14H00-18H00

SMICTOM CENTRE OUEST ILLE ET VILAINE

Centre de gestion des déchets
5 ter rue de Gaël
35290 SAINT MEEN LE GRAND
Tél : 02 99 09 57 26
<https://www.smicton-centreouest35.fr/coordonnees-et-plan-dacces-2/#>

JO'LI GUSTO

Cuisine italienne à Saint Maden

PIZZAS/LASAGNES ET DESSERTS
PREPARES TOUS LES SAMEDIS
COMMANDES PAR SMS OU MAIL
DU LUNDI AU VENDREDI -

TEL : 06 52 33 16 39
MAIL@JOLIGUSTO.FR

SARRA'ZEN

Fabrication de pâtes fraîches et autres spécialités à base de farine de blé et de sarrasin

Tél : 06.63.13.03.23
Julie.gilormini13@gmail.com

Commandes par mail et téléphone (ou sms), la veille Récupération le lendemain après-midi samedi matin de 8h30 à 12h

LES JARDINS DE LA TISONNAIS

Marâcher
Vente de légumes dès le printemps

Tél : 06.98.37.36.53
accueil@latisonnais.fr

FABIEN DELAUNE TP

Terrassement - Assainissement
Démolition - Aménagement extérieur
Tél : 06.50.80.93.11
eurlfabiendelaune@gmail.com

DINAN AGGLOMERATION

8 boulevard Simone Veil
CS 56357
22106 DINAN Cedex
Tél : 02 96 87 14 14
contact@dinan-agglomeration.fr
Accueil du public :
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30
LE VENDREDI : 8H30-12H
ET 13H30-17H

DECHETERIE DE CAULNES

Route de Guenroc
22350 CAULNES
Lundi-Jeudi 08h30-12h00/13h30-18h00
Samedi 08h30-12h30/13h30-17h30
Tél : 02.96.88.72.06
dechets@dinan-agglomeration.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (A.P.E.)

Présidente : Claire MONTEIL
Tél : 06.59.05.45.12
aepetitecampagne@gmail.com

MADE IN MADROC

Président : Serge BRIONNE
Adresse : La Haute Houssais
madeinmadroc@orange.fr

LA METAIRIE DES ELFES

Pension canine et Féline
Garde de chiens, chats et NAC -vente de croquettes
Zied MOUHLLI
La Métairie d'en bas - Saint Maden
Tél : 02 96 88 17 11
zied@lametairiedeselfes.com
lametairiedeselfes.com

AID'AD'DOM.BZH

Aide administrative à domicile
Noëlle BRIONNE
Tél : 06.70.82.48.67
aidadom.bzh@orange.fr

ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Alain BROSSE
Tél : 02.96.83.42.98
alainbrosse22@orange.fr

En cas de présence de nuisibles sur votre propriété (renard- chevreuil - sanglier), n'hésitez pas à prendre contact

FOYER RURAL

Présidente : Gabrielle ANDERSON
Tél : 06 30 95 39 43.
foyerruralstmaden@mail22.net

DOMINO CONSTRUCTIONS

Denis MERDRIGNAC
Tél : 06.66.06.26.69
domino.constructions@gmail.com

BELLE CHEZ SOI !

Esthéticienne à domicile
Gaëlle CHAUVIN
Tél : 06.71.84.93.27
Gaelle.chauvin1991@hotmail.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Marjorie EL MUFLEH
La Frulais
Tél : 06.88.09.66.07

Sindy COCHARD
1470 La Maison neuve
Tél : 06.16.63.58.90

SCEA COULOMBEL VOLAILLES

Vente de volailles à la ferme
Tél : 02.96.83.46.44
www.coulombel-volailles.com

CHAMBRES D'HOTES

FLEUR DE JOUR (loisirs vacances pour personnes en situation de handicap)
Tél : 02.96.84.03.36 (de préférence en matinée ou soirée)
fleurdejour.cotesdarmor@gmail.com

MAIRIE DE SAINT-MADEN



❖ HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

- Mardi et vendredi : 13H30 - 17H00

❖ CONTACT :

- Adresse : 19 Le Bourg - 22350 SAINT-MADEN
- Téléphone : 02 96 83 43 50
- Courriel : mairiestmaden@wanadoo.fr
- Site internet : saintmaden.fr



Equipe de rédaction :

Nathalie PEDRON

Elodie REHEL

Emilie ROBERT